



ACTE DE NOMINATION DE MANDATAIRE

Accusé de réception en préfecture
062-216200402-20251113-2025-1664-FINVG-AU
Date de télétransmission : 04/12/2025
Date de réception préfecture : 04/12/2025

Numéro de l'acte	2025-1664-
	FINVG
Nature de l'acte	Décision
Matière de l'acte	9.1

Nous, Benoît ROUSSEL, Maire de la Ville d'Arques,

Vu la décision en date du 18 Janvier 2018 instituant une régie de recette en vue de l'encaissement des droits de la médiathèque.

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 07/11/2025,

Vu l'avis conforme du régisseur en date du 13/11/2025,

Vu l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 13/11/2025,

DECIDE

ARTICLE 1 :

est nommée mandataire de la régie pour le compte et sous la responsabilité du régisseur de la régie « Droits de la Médiathèque » avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

ARTICLE 2 :

Le mandataire ne doit pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Code Pénal.
Il doit encaisser selon les modes de recouvrements prévus par l'acte constitutif de la régie.

ARTICLE 3 :

Le mandataire est tenu d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle n° 06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

FAIT à ARQUES,

SIGNATURE DE
L'AUTORITE QUALIFIEE
POUR NOMMER LE REGISSEUR

Le Maire

Benoît ROUSSEL



Maire de la commune
d'ARQUES
Benoît ROUSSEL
13 nov. 2025

SIGNATURE DU REGISSEUR TITULAIRE
ET DU MANDATAIRE SUPPLEANT
PRECEDEES DE LA FORMULE
MANUSCRITE
« VU POUR ACCEPTATION »

Vu pour acceptation
Atte

SIGNATURE DU MANDATAIRE
PRECEDEEE DE LA FORMULE
MANUSCRITE
« VU POUR ACCEPTATION »

Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le 4 DEC 2025 et publication ou
notification le - 4 DEC 2025

Monsieur le Maire

Roussel

Benoît ROUSSEL

Vu pour acceptation

I

JM